



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 18

Le 1^{er} août 2024

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 18 du 30 juillet 2024](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec Vitivista et Phloème. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Fermeture de la grappe généralisée. Début de véraison
Mildiou	Risque faible sous les conditions sèches à suivre
Black rot / Oïdium	Fin de période de la sensibilité des baies en absence des maladies sur grappes
Flavescence Dorée	Renouvellement des TO sur MONB02, STMA01 et STET01 Décision définitive de renouvellement le 06 août pour les autres zones
Vers de la Grappe	Bilan de perforations (G2)- Forte pression générale

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

DE LA PERIODE du 25 au 31 juillet 2024

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	11,6 / 23,3°C	26,7 / 40,3°C	21,3 / 30,2°C	0 / 0,5 mm
Moyenne de la semaine	18,6°C	32,3°C	25,4°C	0 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 25 au 31 juillet, source Sencrop, 47 points d'analyse

Les T° sont restées en hausse constante jusqu'à un épisode caniculaire atteint du lundi 29 juillet au jeudi 1^{er} août. Les minimales, encore autour de 15°C les jeudi 25 et vendredi 26, ont dépassé les 20°C dès le lundi 29 juillet. Les maximales ont été supérieures à 30°C toute la semaine, à l'exception du samedi 27 (28°C). Le lundi 29 juillet a été la journée la plus chaude, avec un max. de 40,3°C et une T°C maximale moyenne de 37,3°C sur l'ensemble des stations. Sous l'effet de cette canicule, la T°C moyenne hebdomadaire est en hausse de 3,2°C.

Aucune pluie significative n'est enregistrée cette semaine.

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 1^{er} au 07 août

Les T°C vont rester chaudes toute la semaine, sans épisode caniculaire. Les minimales se maintiendront entre 16 et 20°C alors que les maximales seront entre 28 et 30°C de jeudi 1^{er} à dimanche 04 août, avant une remontée autour de 33°C pour le reste de la semaine.

Un seul des trois modèles prévoit un épisode orageux significatif le mercredi 07 août, avec un cumul attendu de 7,5 mm. Les deux autres annoncent une semaine sèche.



Phénologie au vignoble

La véraison a maintenant débuté sur la grande majorité du vignoble. Sur les 14 parcelles suivies cette semaine, seules deux ne présentent encore aucune baies vérees. Elles sont situées sur des secteurs fortement impactés par la grêle à Lalande de Pomerol et Montagne (ouest). La véraison moyenne est de 9%, pour un maximum supérieur à 30 %, sur les parcelles de Libourne et Saint Etienne de Lisse.



Observation des ravageurs

Eudémis : suivi du 2^{ème} vol

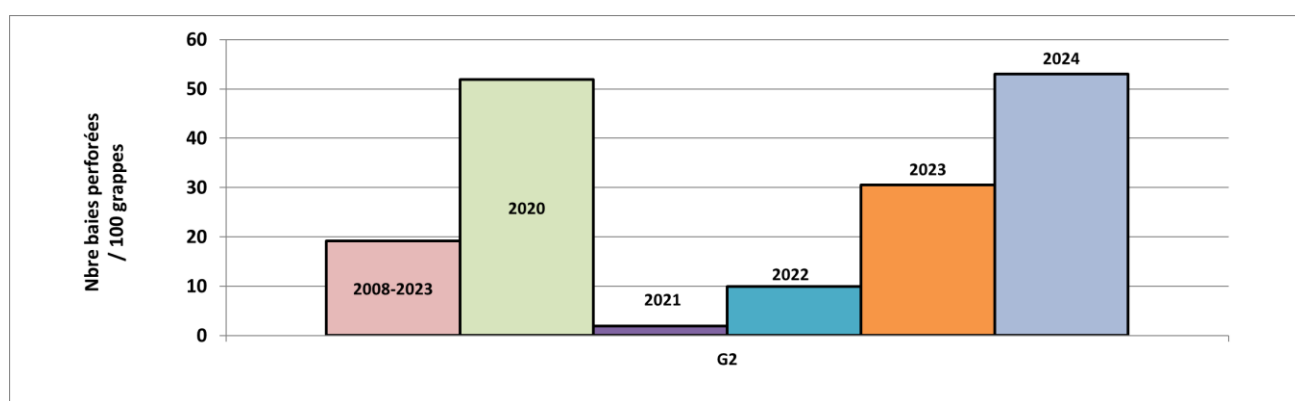
Le vol se termine même si des captures résiduelles sont encore constatées dans les Côtes de Francs. 8 pièges sur 55 enregistrent au moins une capture, pour une moyenne en diminution de 0,4 papillon / piège / semaine.

Le deuxième vol s'est déroulé entre le 25 juin et le 30 juillet avec un pic d'activité situé en début juillet sur les secteurs précoces et sur la deuxième quinzaine du mois de juillet dans les secteurs tardifs.

Bilan de pression en perforations (bilan G2)

Les pressions larvaires sont désormais mieux visibles au vignoble et le GDON du Libournais a finalisé ses observations de pression de 2^{ème} génération. Elles ont été réalisées entre le 24 juillet et le 1er août, par observation de 50 grappes sélectionnées aléatoirement sur 71 parcelles du réseau (dont 3 sous confusion sexuelle).

Dans les zones non confusées : une pression forte et généralisée, sans répartition géographique différenciée, est observée dans les comptages. La pression moyenne est de 53 baies perforées pour 100 grappes équivalent à 1 grappe sur 4 présentant au moins une perforation en moyenne. Cette pression est équivalente à celle enregistrée en 2020 et plus forte que celle de 2023.



Graphique 1 : Bilan historique des pressions de perforations de 2^{ème} génération, réseau GDON

	0 grappe perforée	<= 10% grappes perforées	10 à 25% grappes perforées	> 25% grappes perforées
Nb de parcelles	4 (6%)	6(9%)	21 (32%)	34 (52%)
Moyenne de perforations (en %)	0%	4%	18%	46%

Tableau 2 : Bilan des pressions de perforations (G2, 2024)

Dans les parcelles confusées : nos comptages ne montrent pas de pression significative mais sont trop restreints pour être représentatifs. Le groupe Phloème nous indique que les pressions enregistrées sur leur réseau de confusion sont globalement faibles. Le groupe Biogard relève quant à lui des augmentations récentes de pression dans certains îlots confusés situés sur la zone (en fonction de la localisation et de la proximité des bordures). Ces pressions sont plus faibles que celles observées par nos soins hors confusion (variant de nulle à 15 %) mais sont parfois suffisamment importantes pour présager d'une éventuelle limite d'efficacité de la confusion sexuelle durant le 3^{ème} vol. Attention donc à bien surveiller les pressions à suivre, y compris dans les zones confusées.

Conduite à tenir en G3

Premier cas : parcelles en confusion sexuelle : voir ci-dessus.

Deuxième cas : parcelles non confusées avec des pressions significatives de perforations en G2 : attendre la confirmation de départ de troisième vol et si possible la découverte des premières pontes pour programmer une intervention au plus proche des premières pontes. Attention, les écarts temporels entre communes vont être importants pendant le 3^{ème} vol.

Troisième cas : parcelles non confusées sans pression de perforation en G2 : cas de figure le plus complexe, réaliser une surveillance des pontes en départ de 3^{ème} vol pour s'assurer définitivement de l'absence de pression avant prise de décision.

Des phénomènes de décalages de départs de vol entre secteurs et de chevauchement des générations d'eudémis sont fortement probables durant l'été, notamment dans le secteur Nord et Est. Ainsi nous prévoyons des possibilités de départ de pontes sur les communes les plus précoces tandis que les larves de G2 seront encore en pleine activité sur les secteurs les plus tardifs.

Le départ du 3^{ème} vol n'est pour l'instant pas identifié sur la zone

Cicadelles vertes : suivi des populations

Le 2^{ème} vol de l'insecte est toujours en cours et nos partenaires techniques nous informent que les pressions larvaires sont actuellement en augmentation et peuvent dépasser les seuils d'intervention dans certaines situations spécifiques. Dans les parcelles sensibles au risque de grillure, il est désormais nécessaire de surveiller l'évolution des populations larvaires de cicadelles vertes.



Flavescence Dorée

Suivi des populations adultes durant l'été 2024

Le réseau de piège 2024 est désormais actif. Il sert à vérifier l'efficacité des traitements obligatoires et la nécessité de déclenchement d'un traitement supplémentaire dans les zones concernées. Les pièges seront relevés durant les deux semaines à venir.

En date du 1^{er} août, 3 secteurs sont placés en renouvellement de traitement obligatoires :

STMA01 (Sud de Saint Magne de Castillon), STET01 (entre Saint Etienne de Lisse et Saint Genès de Castillon) et MONB02 (secteur Monbadon).

Pour les autres secteurs : la décision définitive de renouvellement de traitement sera connue au plus tard le mardi 06 août 2024 au soir.



Maladies Cryptogamiques

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

Période du 01 au 07 août

MILDIU

La situation sanitaire des parcelles est extrêmement hétérogène et ne permet pas de définir une conduite générale à tenir face au risque mildiou sous les stades phénologiques actuels.

Les symptômes sur grappes ont peu évolué cette semaine, le rot brun est en train de sécher et de nouveaux symptômes sont observés sur quelques parcelles déjà contaminées. On observe également la présence de nouvelles taches de mildiou sur jeunes feuilles, mettant en évidence les contaminations des pluies de fin juillet.

La période à suivre est considérée comme défavorable à la maladie par les modèles consultés qui n'identifient aucune contamination (primaire ou repiquage) dans les jours à venir, grâce au maintien des T°C élevées et à la baisse de l'hygrométrie et de l'humectation.

- Dans les parcelles indemnes sur grappes, il n'y aura désormais plus d'évolution de la maladie sur baies et la protection sert désormais à assurer un bon état sanitaire du feuillage à l'approche des vendanges. Les travaux mécaniques de gestion du feuillage constituent les meilleures méthodes pour limiter la progression du mildiou et pourront également être complétés par des interventions cupriques ciblant le feuillage en fonction de l'évolution des symptômes sur les pousses nouvellement formées.
- Dans le parcellaire où la pression sur grappes est significative, il est conseillé de poursuivre une protection intégrale contre le mildiou à minima jusqu'à l'enclenchement franc de la véraison. La question du renouvellement systématique de la protection en fin de rémanence doit se poser au cas par cas en fonction du stade phénologique et du niveau de pression parcellaire.

BLACK ROT / OIDIUM

Le début de la véraison marque la fin de sensibilité des baies à ces maladies, sous réserve qu'elles ne soient pas déjà implantées de façon régulière sur grappes.

La protection phytosanitaire peut être stoppée dans toutes les situations à l'exception des parcelles montrant une présence régulière et significative de ces maladies sur grappes (cas que nous n'avons pas identifié lors de nos suivis).

En cas de symptômes réguliers, poursuivre une protection phytosanitaire adaptée jusqu'à la mi-véraison.

Prochain bulletin : le 08 août 2024

L'équipe du GDON du Libournais.